

«Winterthur»
Société Suisse d'Assurances

8401 Winterthur
General Guisan-Strasse 40
Téléphone: 052 85 11 11
Télégramme: wintassur
Telex: 76232 witur
Compte de chèques: 84-571



Direction Générale

Monsieur, Madame, Mademoiselle

CLERC JOHN
FONCTIONNAIRE FEDERAL
MON-SE JOUR 5

1700 FRIBOURG

Winterthur, septembre 1976

Chère cliente, cher client,

Le 26 septembre prochain, vous allez être appelés aux urnes pour vous prononcer sur une initiative visant à étatiser l'assurance responsabilité civile pour les véhicules à moteur. Il n'est pas d'usage que nous prenions position à propos de problèmes politiques. Mais ici, vous auriez sans doute de la peine à comprendre - en tant que client - que nous ne donnions pas notre avis puisqu'une partie de notre activité et nos relations avec nos assurés sont en cause.

Limitons-nous cependant à deux questions essentielles:

L'Etat est-il à même d'offrir cette assurance à meilleur compte ?

Connaissez-vous des exemples où l'Etat - à conditions égales - travaille à meilleur compte que l'économie privée? Réfléchissez: les taxes postales et de téléphone ont presque doublé depuis 1971, les tarifs des bus et trams ont également augmenté de manière sensible, tandis que les transports en chemin de fer renchérisaient, dans ce même laps de temps, d'environ 25 %. Et la caisse de l'Etat laisse malgré tout apparaître des déficits non négligeables! En revanche, la prime de l'assurance responsabilité civile de votre voiture n'est aujourd'hui que de 12 % supérieure à celle de 1971. C'est dire que nous avons géré chaque franc de votre prime avec la plus grande économie!

On prétend en outre que l'assureur automobile gagne trop. Mais jugez vous-même: le bénéfice ne saurait en fait excéder 3 %. Cela signifie que sur Fr. 100.-- de prime, le profit représente Fr. 3.-- au maximum. Avez-vous connaissance d'une autre branche de l'économie qui se

contente d'une marge aussi réduite? Ce bénéfice n'est d'ailleurs que la contre-partie du risque que supporte l'assureur. Il sert de surcroît à payer les impôts. Vous savez aussi que les primes sont chaque année recalculées rétrospectivement, et avec soin, ce qui permet de ristourner aux clients l'éventuel surplus de prime perçu.

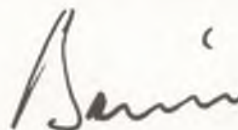
Une assurance responsabilité civile automobile d'Etat serait-elle à même de fournir de meilleures prestations ?

C'est douteux: une institution jouissant d'un monopole n'aurait guère de raison de chercher à améliorer ses prestations. La pression de la concurrence n'existerait plus et les automobilistes n'auraient de toute manière aucune possibilité de changer d'assurance. L'assurance privée dépend au contraire de la satisfaction de ses clients; elle ne saurait l'obtenir sans prendre au sérieux leurs désirs.

Les assureurs rc automobile sont sévèrement surveillés par les autorités; une commission consultative comprenant des représentants des consommateurs examine encore le niveau des primes. A qui devrait incomber un contrôle aussi efficace d'une assurance d'Etat?

Nous pensons donc que le système actuel a fait ses preuves et que l'assurance responsabilité civile pour véhicules à moteur doit rester dans le secteur privé. Il n'existe aucune raison de confier à l'Etat, déjà surchargé, une nouvelle tâche. Si, vous aussi, êtes de cet avis vous voterez Non le 26 septembre à l'initiative pour l'étatisation de l'assurance automobile.

Cordialement
"Winterthur-Assurances"



(Dr. P.O. Aerni)